

SANTÉ | La structure gérée par l'Alhpi, ouverte depuis un an et demi, a été inaugurée vendredi par les élus

Un lieu pour accompagner le handicap psychique

Ce n'est pas un scoop, mais il n'avait pas encore officiellement communiqué. Ouvert le 2 janvier 2017, le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah), à destination des maladies psychiques, tient des permanences toute la semaine près de la gare. Tour d'horizon de cette "nouvelle" structure en quatre points.

1 Les bénéficiaires

Le Samsah Voiron s'adresse à toutes les personnes, entre 18 et 60 ans, souffrant d'un handicap psychique (schizophrénie, dépression, troubles du spectre autistique, etc). Elles doivent être domiciliées dans l'un des territoires suivants : Voironnais-Chartrouise, Bièvre-Valloire ou sur les communes de Saint-Égrève, Le Fontanil, Sassenage, Fontaine et Saint-Martin-le-Vieux. En 2017, 31 personnes ont été accompagnées au Samsah Voiron. « On pourrait accompagner jusqu'à 40 malades », calcule Cyril Candiago. Les personnes peuvent s'y rendre directement pour obtenir des informations, mais les accompagnements ne sont possibles que sur accord d'un médecin psychiatre ou sur notification de la Maison de l'autonomie.

2 Les locaux

La structure est installée au troisième étage du 6, avenue Léon-et-Joanny-Tardy, dans un bâtiment où exerçaient auparavant les services de l'Aide sociale à l'enfance. Le Samsah partage ses locaux avec l'Alphi (Association familiale de l'Isère pour personnes handicapées). « Nous sommes basés dans un

immeuble avec de nombreux autres services, donc il n'est pas stigmatisant pour les personnes de venir nous voir », précise Cyril Candiago, chef de service. Il ajoute : « Nous ne sommes pas un accueil de jour. La majorité des accompagnements (80 %) se font à domicile. Il s'agit surtout d'un espace de travail pour l'équipe. »

3 L'association gestionnaire

Le Samsah Voiron est géré par l'association Alhpi (Accompagner le handicap psychique en Isère), qui dispose de deux structures similaires à Sassenage et à L'Isle-d'Abeau. « Nous avons décidé d'ouvrir une antenne à Voiron car le Samsah de Sassenage enregistrait déjà beaucoup de demandes de l'agglomération. Il pouvait de moins en moins répondre à celles du centre du département [dont le Voironnais, NDLR] où il y avait un grand vide, détaille Cyril Candiago. À Voiron, il existait déjà l'accueil de jour Séraphine, mais pas d'accompagnement à domicile. »

4 L'équipe de professionnels

Onze personnes avec des compétences médicales, mais aussi sociales, travaillent dans ce service de Voiron. L'équipe est constituée de trois infirmiers, deux éducateurs spécialisés, un aide médico-psychologique, un psychologue, un médecin psychiatre (à temps partiel), une secrétaire et un chef de service.

Maëlle LEDRU

Samsah Alhpi, ouvert du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Tel. 0476 955200.



La salle d'attente du Samsah est mutualisée avec celle de l'Alphi, au 6 avenue des Frères-Tardy. Photos Le DUALLO.

Ce qu'ils ont dit sur le handicap psychique

Plus d'un an après son ouverture, le service d'accompagnement pour adultes en situation de handicap psychique, le Samsah Alhpi Voiron, a été inauguré vendredi 1^{er} juin, devant une trentaine de personnes, par plusieurs personnalités qui n'ont (presque) pas lu leurs discours. Le Samsah est agréé et financé par l'Agence régionale de santé et le conseil départemental de l'Isère.

→ Patrice Baro, président de l'Alphi et psychiatre

« Le handicap psychique est invisible et très méconnu. Les gens sont démunis face à une personne délirante. Il est déjà important de savoir que ces maladies existent. Il faut donner à ces personnes les moyens de s'intégrer dans la société. »

→ Jean-Pierre Barbier, président du Département

« J'ai eu la chance d'être confronté très tôt à ce type de handicap dans ma jeunesse, no-



Aymeric Bogey (à gauche), Patrice Baro, Jean-Pierre Barbier et Julien Polat ont inauguré le Samsah Alphi de Voiron, vendredi 1^{er} juin.

tamment par le catéchisme. J'ai vu que la différence ne pouvait et ne devait pas être une barrière. Toujours enlever, ça ne sert à rien. »

→ Julien Polat, maire de Voiron

« Pendant longtemps, ces personnes ont été mises à l'écart de la société. On entend toujours parler d'elles dans la rubrique faits-divers des journaux. Au début, j'avais moi-

même un peu d'appréhension de concentrer ces populations en centre-ville. Mais mon opinion a évolué aujourd'hui. »

→ Aymeric Bogey, député départemental de l'ARS en Isère

« Chaque handicap psychique est singulier. Nous sommes convaincus que cet outil sur-mesure peut répondre au décloisonnement des personnes. »

LE CHIFFRE

20 %

C'est le pourcentage de Français qui ont souffert ou souffriront d'une dépression au cours de leur vie, soit une personne sur cinq (source : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé).